



## ReNew All Surface Cleaner EC 660 All Surface Cleaner

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	ReNew All Surface Cleaner EC 660 All Surface Cleaner
FDS #:	MS0802274
Utilisation recommandée:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Industriel/Institutionnel</li> <li>• Nettoyant</li> <li>• Ce produit doit être dilué avant toute utilisation</li> </ul>
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	Siège social au Canada
Siège social aux États-Unis	Diversey, Inc. - Canada
Diversey, Inc.	6150 Kennedy Road Unit 3
1300 Altura Rd., Suite 125	Mississauga, Ontario L5T 2J4
Fort Mill, SC 29708	Phone: 1-800-668-7171
Phone: 1-888-352-2249	
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Eye irritation, Category 2A  
Skin sensitization, Category 1



#### Mention d'avertissement:

Attention

#### Déclarations sur les risques

**PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE.**

#### mises en garde :

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION: appeler un Centre Antipoison/ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

#### Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

#### Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

#### Classification du produit dilué 1:10

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de

l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

#### **Déclarations sur les risques et la sécurité**

Pas nécessaire.

### **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

#### **Ingrediénts classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alkyl-diméthylamine bétaine	68424-94-2	1 - 5%
terpènes oranges	68647-72-3	> 0.1 - 1%

### **4. PREMIERS SOINS**

#### **Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux.

**Par voie cutanée:** Rincer abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

#### **Produit Dilué:**

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

### **5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE**

#### **Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

#### **Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

#### **Dangers spécifiques**

Aucun à notre connaissance.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

### **6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

#### **Précautions individuelles**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

#### **Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

### **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### **8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Directives d'exposition:**

**Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

**Protection individuelle**

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

**Protection des mains:**

Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.

**Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Produit Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

**Protection individuelle**

**Protection des yeux:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**État physique** Liquide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point de fusion/point de gel (°C)** Indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité** 1.0044 Kg/L

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** > 200 °F > 93 °C

**Viscosité cinématique** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) :** 0.3 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Combustion prolongée** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

**Couleur:** Transparent , Moyen , Rose

**Odeur:** Fruité Épicé

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** complètement soluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.00

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH:** ≈ 6.8

**La corrosion des métaux:** Non corrosif

**pH de la solution diluée** ≈ 8

**Point d'éclair de la dilution:** > 200 °F > 93.4 °C

**% COV par poids de la dilution d'emploi:** 0 %

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## **10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Sans objet

**Stabilité**

Le produit est stable

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucun à notre connaissance

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun raisonnablement prévisible.

**Matières à éviter**

Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

**Conditions à éviter**

Aucun à notre connaissance.

## **11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

**Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau:** Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

**Contact avec les yeux:** Cause des irritations oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et des larmoiements.

**Ingestion:** Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

**Inhalation:** Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

**Sensibilisation:** Peut causer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une éruption cutanée, une urticaire, des démangeaisons, des bosses, des rougeurs, un gonflement et/ou de l'inconfort.

**Organes cibles (exposition unique)** Aucun à notre connaissance.

**Organes cibles (exposition répétée)**

**Inscriptions comme cancérogènes:** Le d-limonène est indiqué par le CIRC comme un agent cancérogène du groupe 2B, car il pourrait faire partie d'un groupe d'hydrocarbures génériques. Toutefois, la monographie du CIRC précise spécifiquement que le d-limonène ne produit pas d'effets cancérogènes. Par conséquent, cette substance chimique n'est pas considérée comme un agent cancérogène.

**Mesures numériques de toxicité**

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >2000

(ETA) - par voie cutanée >2000

(mg/kg):

(ETA) - par inhalation des gaz >20000

(mg/l):

aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >5

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l): >20

vapeurs (mg/l):

## **12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistante et dégradabilité:** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

**Mobilité:** Pas d'information disponible.

**Autres effets néfastes:** Pas d'information disponible.

## **13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé

**Catégorie de risque en vertu de la loi** Non réglementé

**RCRA (produits dilués):**

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT/TDG:** Ce produit n'est pas réglementé pour le transport.

**Déscription du connaissance DOT (voie terrestre)** NON RÉGLEMENTÉ

**Déscription du voie maritime connaissance** NON RÉGLEMENTÉ

#### **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Inventaires internationales**

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

**RIGHT TO KNOW (RTK)**

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alkyl-diméthylamine bétaine	68424-94-2	-	-	-	-
Chlorure de sodium	7647-14-5	-	-	-	-
Bétaine cocamidopropylque	61789-40-0	-	-	-	-
terpènes oranges	68647-72-3	-	-	-	-

**CERCLA/ SARA****Réglementation Canadienne**

#### **16. AUTRES INFORMATIONS**

**NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

**Produit Dilué:**

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

**Cause de la révision:**

Sans objet

**Préparé par :**

Affaires réglementaires nord-américaines

**Avis supplémentaire**

- Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

**Avis au lecteur:** Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.